

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 Avril 2015

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 33

Présents : 31

Date de la convocation : 21/04/2015

Présents : M. ALEXANDRE René, M. ANDRE Dominique, Mme BARTH Joëlle, Mme BLOSSE Anne, Mme BONNAVENTURE Corine, M. BONNE Gilles, Mme CERVONI Anélène, M. COLIN Roger, Mme CUNY Marielle, M. EYMARD Philippe, M. GARION Eric, M. GEORGES Jean Michel, M. GEORGES Patrick, Mme GEROME Nadine, Mme GRIMILLOT Patricia, M. HACH Sébastien, M. HUC André, M. JACQUIN Alain, Mme KELLER Laure, M. LA VAULLEE Henri, M. LAGARDE Daniel, M. LAPOIRIE André, Mme LEMARQUIS Christine, M. LEROY Philippe, Mme MARCOT Véronique, M. MAROT Joël, Mme MOTSCH Suzanne, M. NOEL Philippe, M. PERRIN David, M. SALVADOR Victorio, M. THOMAS Jean-Louis.

Pour information :

Excusé(s) ayant donné procuration : M. PICOCHÉ François à M. EYMARD Philippe, Mme VAUTRIN-ROLLOT Andrée à M. LAGARDE Daniel.

Invité(s) : M. PAGELOT Dominique.

Arrivée de Mme BONNAVENTURE Corine pour le point n°2.

Le mercredi 29 Avril 2015 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de POUXEUX sous la présidence de EYMARD Philippe, Président.

Mme CUNY Marielle a été nommée secrétaire de séance.

Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire POUXEUX pour son accueil.

Objet des délibérations

1. PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges : Modifications statutaires
2. EPFL : Candidature au conseil d'administration
3. CRECHE – Les P'tits Crocos : Modification du règlement intérieur
4. RH – Modification du tableau des effectifs
5. SHOWROOM –Valdenaire : Avenant et marché complémentaire
6. IMMOBILIER D'ENTREPRISES : TVA
7. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégations au Président)
8. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM
9. Informations diverses
10. Date et lieu du prochain conseil

Documents remis aux délégués :

- Règlement intérieur de la crèche « Les P'tits Crocos »

Le compte rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

1. PETR DU PAYS D'EPINAL COEUR DES VOSGES : MODIFICATIONS STATUTAIRE

Le Président du PETR nous demande de nous prononcer sur les modifications statutaires votées à l'unanimité lors du comité syndical du 13 avril 2015, portant les réunions du Comité Syndical à au moins une fois par trimestre (article 11 – Fonctionnement) et précisant l'Article 2 : compétences obligatoires – B : développement économique et de modifier la dénomination des RSP au C-3.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les modifications des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, votées lors du comité syndical du 13/04/2015.

2. EPFL : CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président expose que le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine comprend deux représentants des EPCI à fiscalité propre et des communes non membres de ces EPCI.

Vu les projets en cours avec l'EPFL, il propose de se porter candidat pour siéger au conseil d'administration.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire désigne M. Philippe EYMARD en qualité de candidat titulaire et M. Eric GARION en qualité de candidat suppléant, représentant des autres établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre visés au 1°d) de l'article 5 du décret du 7 mars 1973 modifié.

3. CRECHE - LES P'TITS CROCOS : REGLEMENT INTERIEUR - MODIFICATION

Le Président informe que la CAF souhaite revoir certains points du règlement intérieur et présente le projet de règlement qui doit dorénavant régir la crèche.

Après lecture des modifications apportées, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le règlement intérieur du multi-accueil « Les P'tits Crocos » tel que distribué aux délégués.

4. RH : TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION

Le Président propose dans le cadre de la gestion du multi accueil Les P'tits Crocos sur Xertigny et compte tenu des possibilités de contrats aidés, la création d'un poste supplémentaire (4ème) en contrat aidé (CAE CUI ou Contrat d'avenir). Il s'agira d'un poste d'assistante petite enfance, ouvert de 20 à 35h (qui sera pourvu en fonction des besoins et des possibilités compte tenu de ce type de contrat).

Les autres dispositions du tableau des effectifs restent inchangées.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la création d'un poste en CAE

5. AMENAGEMENT PLAN D'EAU XERTIGNY - TRAVAUX LOT VRD : AVENANT 1 - VALDENNAIRE

Le Président expose qu'il est nécessaire de passer un avenant n°1 avec l'entreprise Valdenaire TP pour des travaux supplémentaires liés à l'apparition de sources d'eau non identifiables au moment de la rédaction du dossier de consultation, au déplacement de certains bâtiments et à la modification de certains accès.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve l'avenant n°1 avec l'entreprise Valdenaire TP pour un montant de 9 467,90 € HT et autorise le Président à signer cet avenant.

6. AMENAGEMENT PLAN D'EAU XERTIGNY - TRAVAUX LOT VRD : MARCHE COMPLEMENTAIRE - VALDENNAIRE

Le Président expose qu'il est nécessaire de passer un marché complémentaire avec l'entreprise Valdenaire TP. En effet, suite à la liquidation de l'entreprise Pilgrain titulaire du lot gros œuvre, une partie des travaux restait à réaliser (béton, drainage, pose de canalisations, isolation des soubassements, modelage du terrain aux abords des bâtiments, etc.). Lancer une nouvelle consultation aurait entraîné un inconvénient majeur pour le déroulement du chantier, compte tenu des délais liés aux financeurs et pour la poursuite des autres lots de ce chantier. Par ailleurs, sans la réalisation de ces travaux, il n'aurait pas été possible d'achever les travaux du lot VRD.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le marché complémentaire avec l'entreprise Valdenaire TP pour un montant de 37 283,60 € HT et autorise le Président à signer ce marché complémentaire.

7. IMMOBILIER D'ENTREPRISES : TVA

Compte tenu de l'élargissement de l'activité, il convient d'élargir le champ d'application de la TVA concernant la mise à disposition de biens à usage professionnel par la C2VRM (et non seulement du futur atelier bois)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire décide que le régime de la TVA est applicable à toutes les opérations de gestion d'immobiliers d'entreprises et dit que les loyers facturés seront assujettis à la TVA.

8. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégations au Président)

Délégations :

- STEP Pouxoux – MSE : Avenant 1 d'un montant de 49 457,32 € HT
- STEP Arches – Terrain : Signature acquisition

9. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC

Le Président donne la parole aux représentants de la C2VRM au sein, d'organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM.

10. Informations diverses

- Le Président fait le point sur les réunions passées et à venir
- Le 20/05/2015 (18h) Organisation du tirage au sort des jurés d'assises par la C2VRM pour les communes de moins de 1 300ht sous la responsabilité de Philippe Noel (décision préfectorale) - Sont concernés les communes de Archettes, La Baffe, Bellefontaine, Dinozé, Jarménil et Raon aux Bois
- Le 06/05/2015 Réseau d'entreprises – Rendez-vous à 18h aux Tréfileries Hadol/Xertigny
- Point sur le retour des avis municipaux concernant le schéma de mutualisation
- ANC - Opération de réhabilitation : Envoi prochain de courriers pour informer de la date prévisionnelle de début des travaux (juillet/août)
Lancement de la deuxième vague pour les installations classées non conformes suite à la modification du zonage d'assainissement

11. Date et lieu du prochain conseil

~~RAON AUX BOIS le 27 mai 2015 – Validation projet de territoire~~

ANNULÉ ET REPORTÉ AU MERCREDI 24 JUIN 2015 A RAON AUX BOIS

La séance est levée à 21h50

La Secrétaire
Mme CUNY Marielle

Le Président
Philippe EYMARD